

MARJORIE LACANTE
AVOCATE AU BARREAU DE LILLE

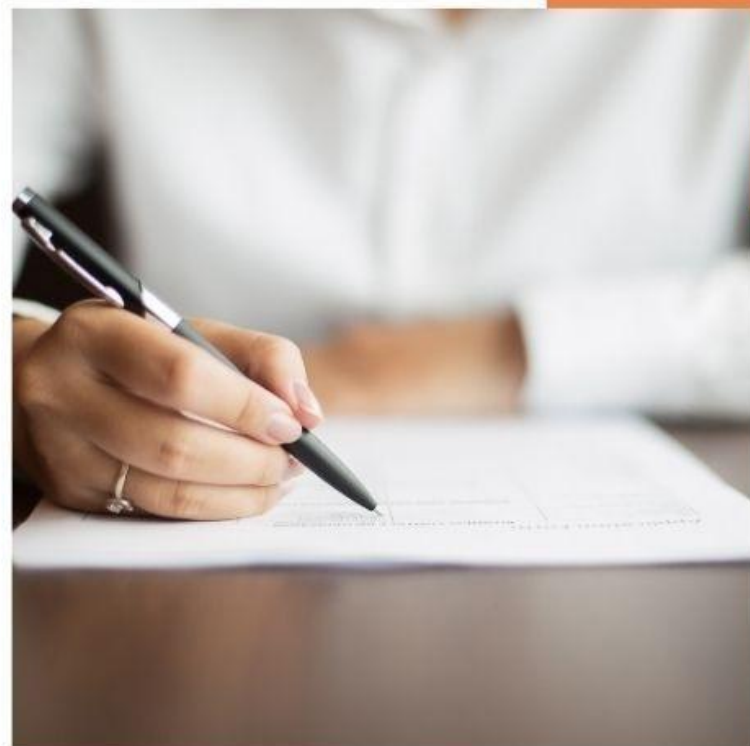
1M50
AVOCAT

**DROIT DES AFFAIRES, PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE ET CONFORMITÉ**

GUIDE JURIDIQUE COMPLET DU FREELANCE

**Sécuriser ton activité, protéger tes créations,
négocier tes contrats et éviter les risques juridiques**

POURQUOI CE GUIDE ?



Le freelancing offre une liberté précieuse...
mais aussi
des responsabilités juridiques.

Ce guide t'aide à :

- comprendre les bases,
- éviter les erreurs,
- sécuriser ton activité,
- protéger tes créations.

Le freelancing explose.

Tu le vois autour de toi : plus de missions, plus de plateformes, plus d'indépendants, plus d'opportunités. Mais il y a un domaine qui n'a pas suivi la même vitesse : **le juridique.**

Beaucoup de freelances travaillent encore :

- sans contrat,
- avec les CGV du client,
- sans cession de droits,
- sans protection de leur marque,
- sans comprendre leurs risques,
- sans savoir comment réagir en cas d'impayé, de litige ou de copie.

Et ce n'est pas leur faute.

Personne ne leur a expliqué.

Personne ne leur a donné les bons réflexes.

Personne ne leur a montré comment sécuriser leur activité sans se noyer dans le jargon juridique.

👉 C'est exactement pour ça que j'ai créé ce guide. Un guide :

- clair,
- concret,
- pratique,
- pensé pour ton quotidien,
- co-construit avec les problématiques réelles des freelances,
- et nourri de mon expérience d'avocate en droit des affaires & propriété intellectuelle.

Mon objectif est simple : 🌐 te donner les bonnes cartes pour sécuriser ton activité et développer ton business sereinement.

Tu vas y trouver :

- des explications accessibles,
- des exemples concrets,
- des modèles,
- des checklists,
- des erreurs à éviter,
- des stratégies pour négocier,
- des conseils pour protéger tes créations,
- et tout ce qu'on ne t'a jamais dit sur les contrats freelance.

Bienvenue dans ton guide juridique.

Tu vas voir : avec les bons outils, le juridique devient un vrai levier de confiance et de croissance

AVERTISSEMENT



Ce guide est un **outil pédagogique** destiné aux freelances, indépendants, créateurs et consultants.

Il ne remplace pas un conseil juridique personnalisé.

Pour toute situation spécifique, contactez 1M50 AVOCAT.

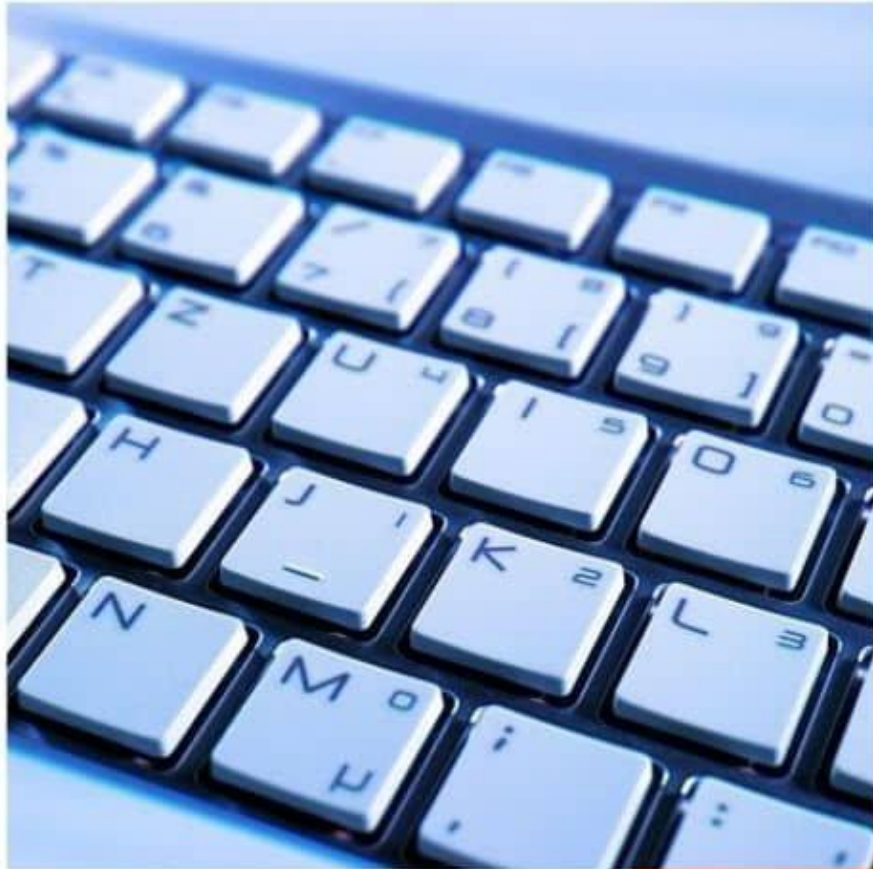
SOMMAIRE



1. Comprendre le cadre juridique du freelancing
2. Construire une offre sécurisée
3. Le contrat freelance : clauses essentielles
4. Négocier ses conditions d'intervention
5. Réaliser la mission & gérer les aléas
6. Collaborer avec d'autres freelances
7. Bonus : activités scalables & protection des contenus
8. Annexes : checklists, modèles, FAQ, glossaire

I - COMPRENDRE LE CADRE JURIDIQUE DU FREELANCING & LES RISQUES

LE FREELANCING EN FRANCE : UN ÉCOSYSTÈME EN PLEINE EXPANSION



Le freelancing progresse
chaque année.

Mais il implique des obligations
juridiques essentielles.

Le freelancing n'a jamais été aussi dynamique.

Tu fais partie d'une génération qui :

- choisit la liberté,
- construit son expertise,
- travaille autrement,
- crée de la valeur.

Mais cette liberté s'accompagne d'un cadre juridique exigeant.

Et si tu ne le maîtrises pas, tu t'exposes à des risques évitables.

Le savais-tu ? Plus d'1 million d'indépendants en France

FREELANCE VS SALARIÉ : LA DIFFÉRENCE FONDAMENTALE

Salarié :

- ✓ Sécurité
- ✓ Protection sociale
- ✗ Subordination

Freelance :

- ✓ Autonomie
- ✓ Choix des clients
- ✗ Risques juridiques

Le salarié reçoit :

- des ordres,
- un contrôle,
- des horaires,
- une intégration dans l'équipe.

Toi, freelance :

- tu choisis tes horaires,
- tu organises ta mission,
- tu fixes tes tarifs,
- tu peux refuser une prestation.

En tant que freelance, tu es **indépendant**.

Tu n'es soumis à **aucun lien de subordination**.

- ⚠ Si un client t'impose des horaires, un reporting quotidien ou une intégration dans l'équipe
→ **risque de requalification en contrat de travail.**

LES STATUTS POSSIBLES

Tu peux exercer sous plusieurs formes :

Micro-entreprise :

- ✓ simple,
- ✓ rapide,
- ✓ charges proportionnelles
- ✗ plafonds de CA
- ✓ idéal pour démarrer

EI / EIRL :

- ✓ responsabilité limitée
- ✓ déduction des charges
- ✓ plus flexible
- ✗ obligations comptables plus lourdes

SASU/EURL :

- ✓ protection forte,
- ✓ crédibilité accrue
- ✓ séparation patrimoine perso/pro
- ✓ optimisation fiscale possible
- ✗ coûts de gestion

Portage salarial :

- ✓ sécurité
- ✓ protection sociale du salariat
- ✓ autonomie commerciale
- ✗ frais de gestion

LES RISQUES JURIDIQUES

Sans cadre juridique solide, tu t'exposes à :



- litiges clients
- impayés
- requalification en contrat de travail
- perte de droits d'auteur
- dépendance économique
- rupture brutale
- responsabilité civile engagée
- responsabilité professionnelle engagée
- sanctions URSSAF
- contrefaçon involontaire
- pratiques commerciales trompeuses

II - CONSTRUIRE UNE OFFRE SÉCURISÉE ET RESPECTER LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

S'INSPIRER LÉGALEMENT DE LA CONCURRENCE

S'inspirer : oui. Copier : non.



Protégé :

- textes,
- photos,
- logos,
- designs originaux
- agencements créatifs
- fonctionnalités originales

Non protégé :

- idées
- tendances
- concepts généraux
- structures usuelles de site web

⚠ Copier un concurrent = contrefaçon + concurrence déloyale.

PROTÉGER TA MARQUE PERSONNELLE

NOM

LOGO

Ta marque personnelle repose sur plusieurs briques :

✓ **La marque (INPI)**

Nom commercial, logo, slogan, nom de méthode.

✓ **Le droit d'auteur**

Photos, formations, templates, contenus, visuels.

✓ **La base de données**

Si investissement substantiel.

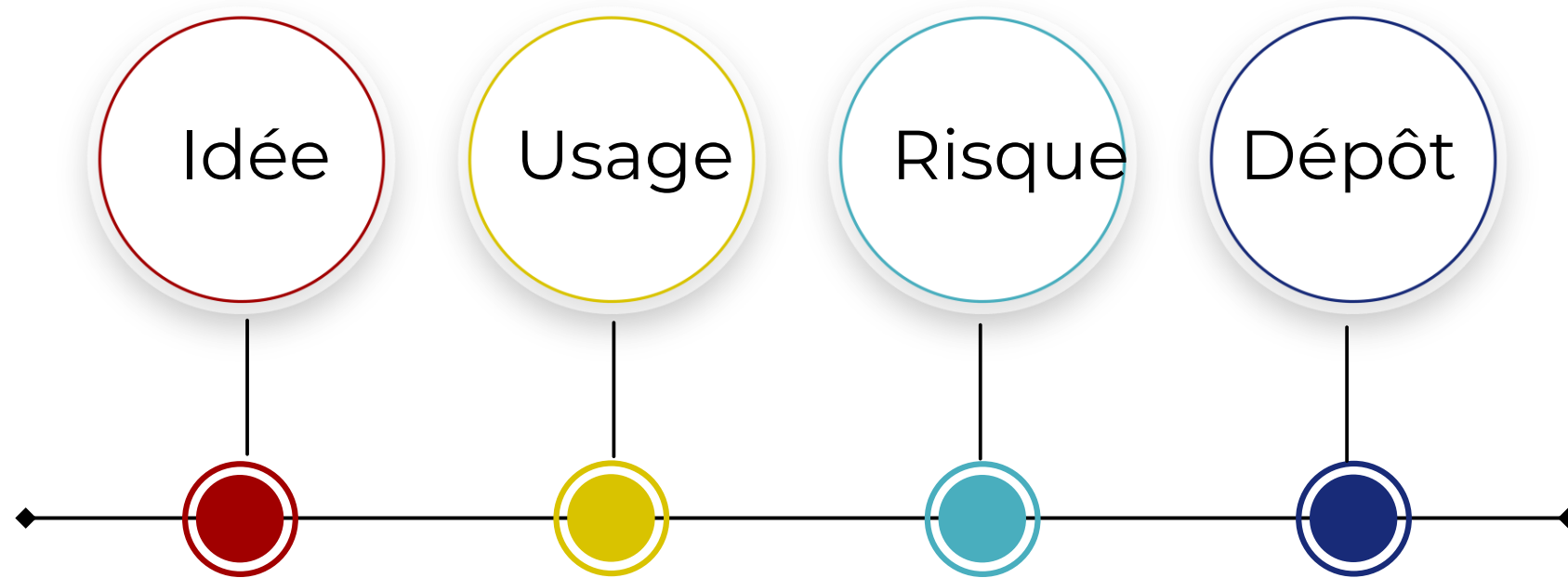
✓ **Le brevet**

Pour les innovations techniques.

IDENTITE

SIGNATURE
VISUELLE

QUAND DÉPOSER TA MARQUE ?



Dépose ta marque lorsque :

- **tu as choisi ton nom définitif,**
- **tu investis dans ton branding**
- **tu lances une offre scalable,**
- **tu veux éviter les copycats.**

DIFFUSER TON PORTFOLIO & TES RÉFÉRENCES



Portfolio :

- autorisations
- ✓ OK pour tes créations personnelles
- ✓ OK pour les créations clients si la cession le permet

Références :

- mentions obligatoires
- ✓ usage du nom ou logo possible
- ✗ pas d'ambiguïté sur un partenariat
- ✓ idéal : clause d'autorisation dans tes CGV

AVIS CLIENTS : RÈGLES LÉGALES



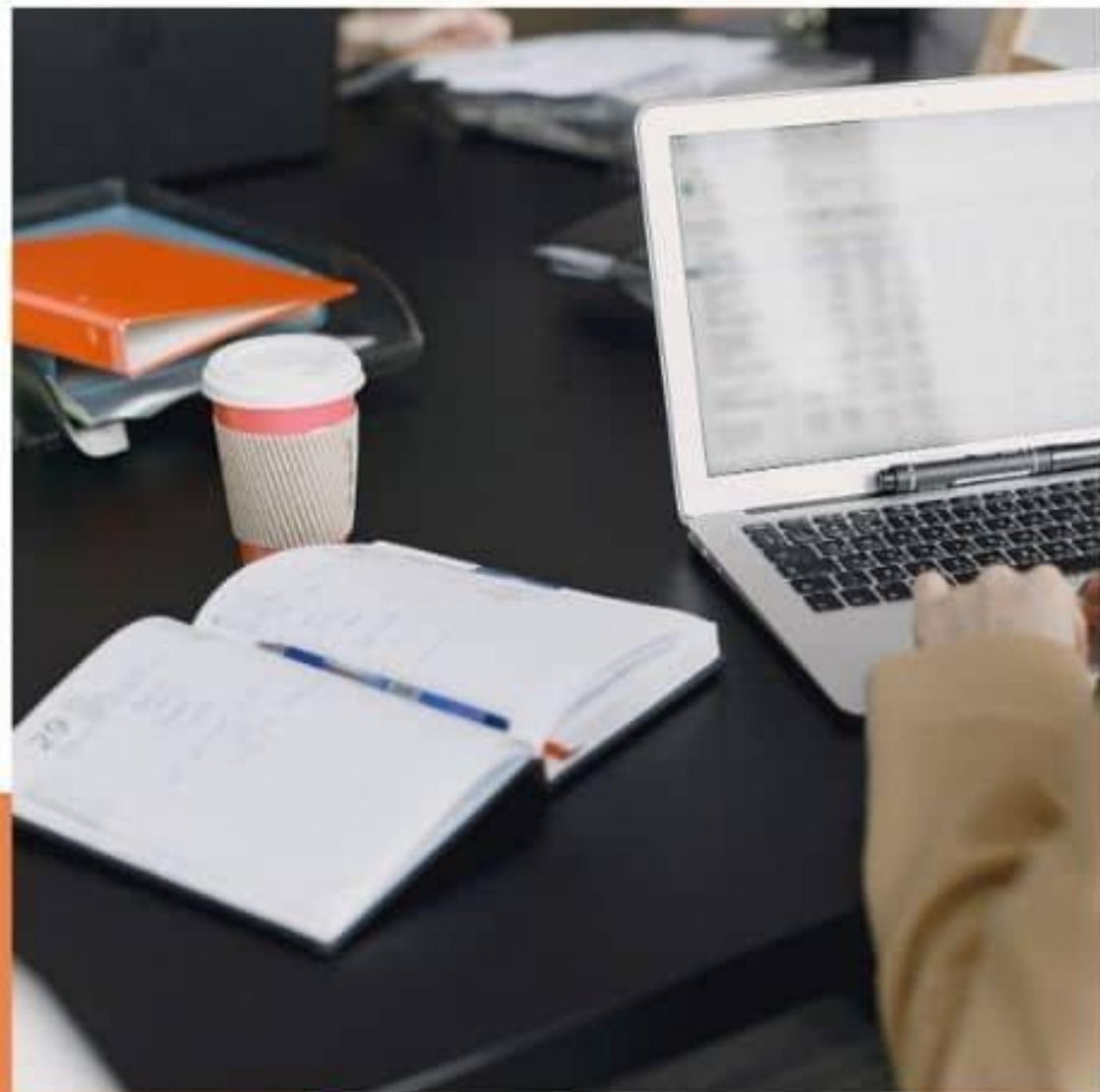
Tu dois indiquer :

- modalités de collecte
- existence d'une contrepartie
- vérification de l'authenticité

Interdit :

- ✗ faux avis
- ✗ avis modifiés
- ✗ avis non vérifiés

PROMESSES COMMERCIALES : ATTENTION



**Tout ce que tu dis
peut avoir une
valeur contractuelle.**

Interdit :

- ✘ faux comptes à rebours
- ✘ prix barrés fictifs
- ✘ promesses impossibles
- ✘ certifications inventées

III - LE CONTRAT FREELANCE

POURQUOI UN CONTRAT FREELANCE EST INDISPENSABLE

Tu peux être excellent dans ton métier, mais sans contrat clair, tu t'exposes à :



- des demandes hors périmètre,
- des retards de paiement,
- des litiges sur les livrables,
- des blocages sur les droits d'auteur,
- des ruptures brutales,
- des incompréhensions sur les délais,
- des risques URSSAF (si le client te traite comme un salarié).

👉 Un contrat freelance, ce n'est pas une formalité.
C'est **ton assurance juridique**.

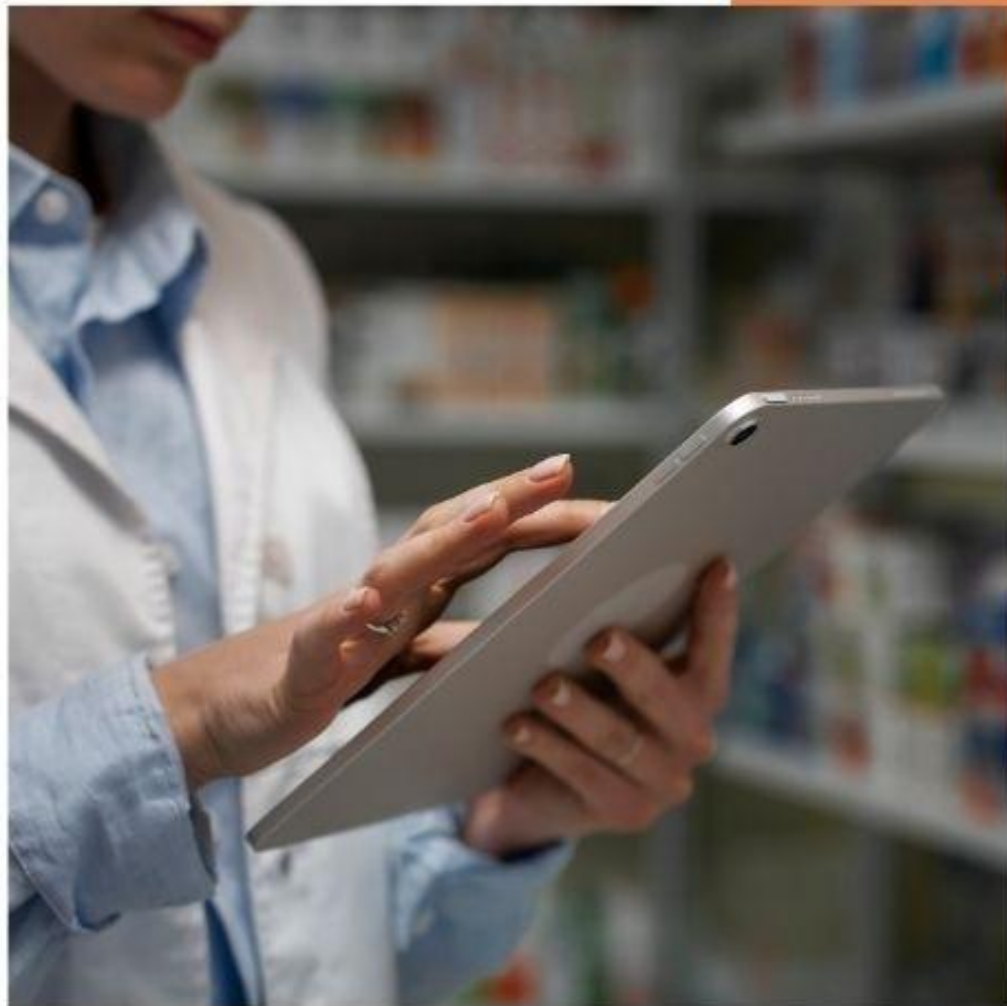
LES 3 ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES DES FREELANCES



1. Travailler sans contrat
2. Signer les CGA du client sans négocier
3. Oublier la clause de propriété intellectuelle

👉 Ces 3 erreurs créent
90 % des litiges
que je traite

LES 5 CLAUSES ESSENTIELLES D'UN CONTRAT FREELANCE



Voici les clauses que tu dois absolument maîtriser (et négocier).

1. Le périmètre de mission
2. La rémunération & les modalités de paiement
3. La propriété intellectuelle (la plus critique)
4. La confidentialité
5. La résiliation

LE PÉRIMÈTRE DE MISSION

C'est **LA** clause qui **évite 80 % des conflits**. Elle doit préciser :



1. ce que tu fais,
2. ce que tu ne fais pas,
3. les livrables,
4. les exclusions,
5. les délais
6. les modalités de validation.

👉 **Exemple :**

« Création d'un logo + 3 déclinaisons web + charte graphique simplifiée (5 pages).
Hors mission : supports print. »

LA RÉMUNÉRATION & LES MODALITÉS DE PAIEMENT

Tu dois prévoir :

1. ton tarif (TJM, forfait...),
2. un acompte,
3. un échéancier,
4. les pénalités de retard,
5. les frais éventuels,
6. les conditions de révision du prix.



💡 **Une clause claire
= moins de relances,
= moins de stress.**

LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (LA PLUS CRITIQUE)

Beaucoup de freelances l'ignorent :

👉 **Payer une prestation ne transfère jamais les droits d'auteur.**



Sans cession écrite conforme au Code de la propriété intellectuelle :

- tu restes propriétaire de ta création,
- ton client n'a aucun droit d'exploitation,
- il ne peut pas modifier, revendre ou déposer ta création

Ce que tu dois préciser :

- les droits cédés,
- la durée,
- le territoire,
- les supports,
- les usages autorisés,
- le moment du transfert (souvent au paiement intégral)

LA CONFIDENTIALITÉ

Ton client peut te confier :

- des données sensibles,
- des stratégies,
- des accès internes,
- des informations commerciales.

👉 **Une clause de confidentialité protège les 2 parties.**

Elle doit préciser :

- ce qui est confidentiel,
- la durée,
- les obligations,
- les sanctions en cas de violation.



LA RÉSILIATION

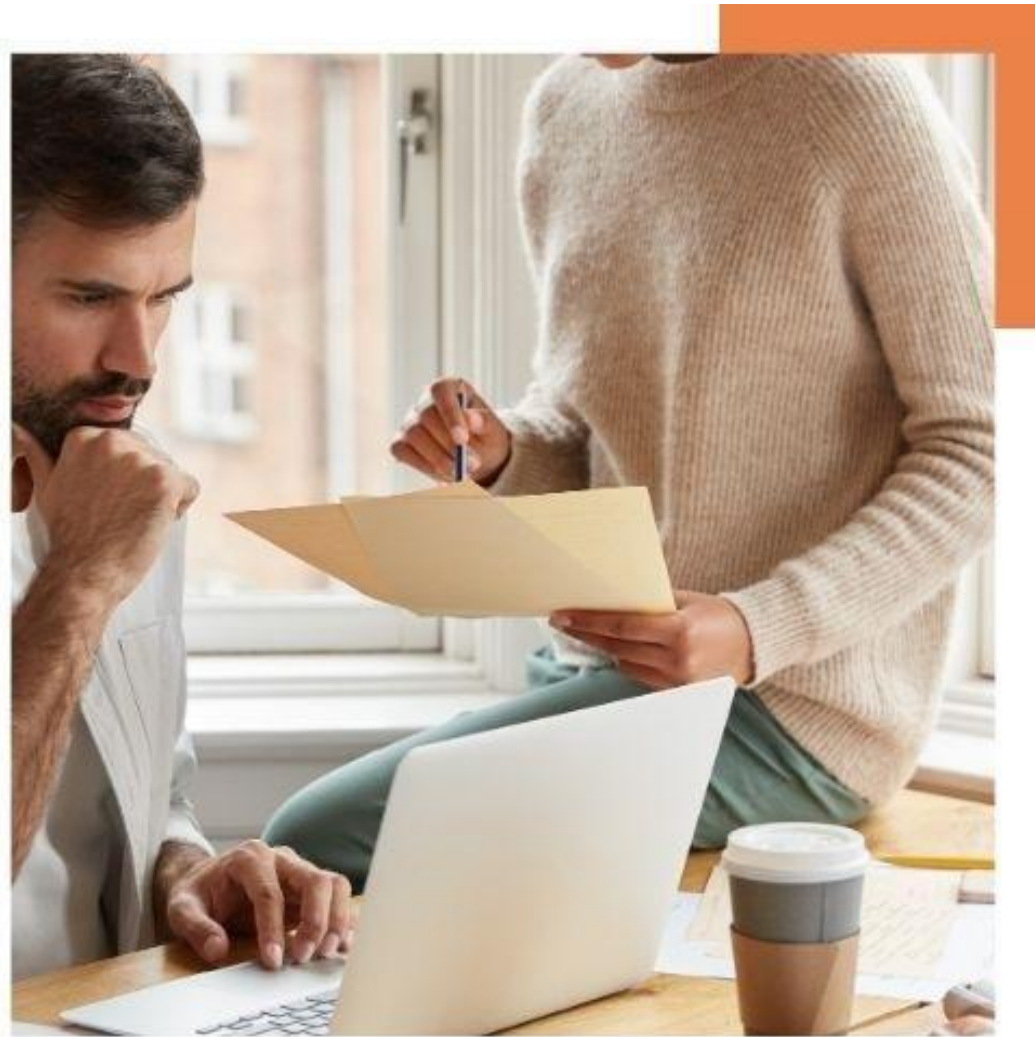


Sans clause de résiliation, ton client peut arrêter la mission du jour au lendemain.

Tu dois prévoir :

- un préavis,
- les motifs légitimes,
- les obligations en fin de mission (transfert des fichiers, restitution des accès...),
- les indemnités éventuelles.

BONUS : LES CLAUSES SOUVENT OUBLIÉES



- clause de non-concurrence (si nécessaire),
- clause de non-sollicitation,
- clause de dépendance économique,
- clause de force majeure,
- clause de médiation / arbitrage.

MODÈLE COMMENTÉ : STRUCTURE D'UN CONTRAT FREELANCE



1. Identité des parties
2. Objet de la mission
3. Durée
4. Rémunération
5. Propriété intellectuelle
6. Confidentialité
7. Résiliation
8. Litiges
9. Annexes (devis, planning, livrables)

LES RISQUES JURIDIQUES SI TON CONTRAT EST INCOMPLET



1. litiges sur les livrables
2. impayés
3. perte de droits d'auteur
4. requalification en contrat de travail
5. rupture brutale
6. dépendance économique
7. responsabilité civile engagée

👉 **UN CONTRAT SOLIDE =
UNE COLLABORATION SÉCURISÉE.**

IV - NÉGOCIER TES CONDITIONS D'INTERVENTION

INTÉGRER TES CGV DANS TA PROPOSITION

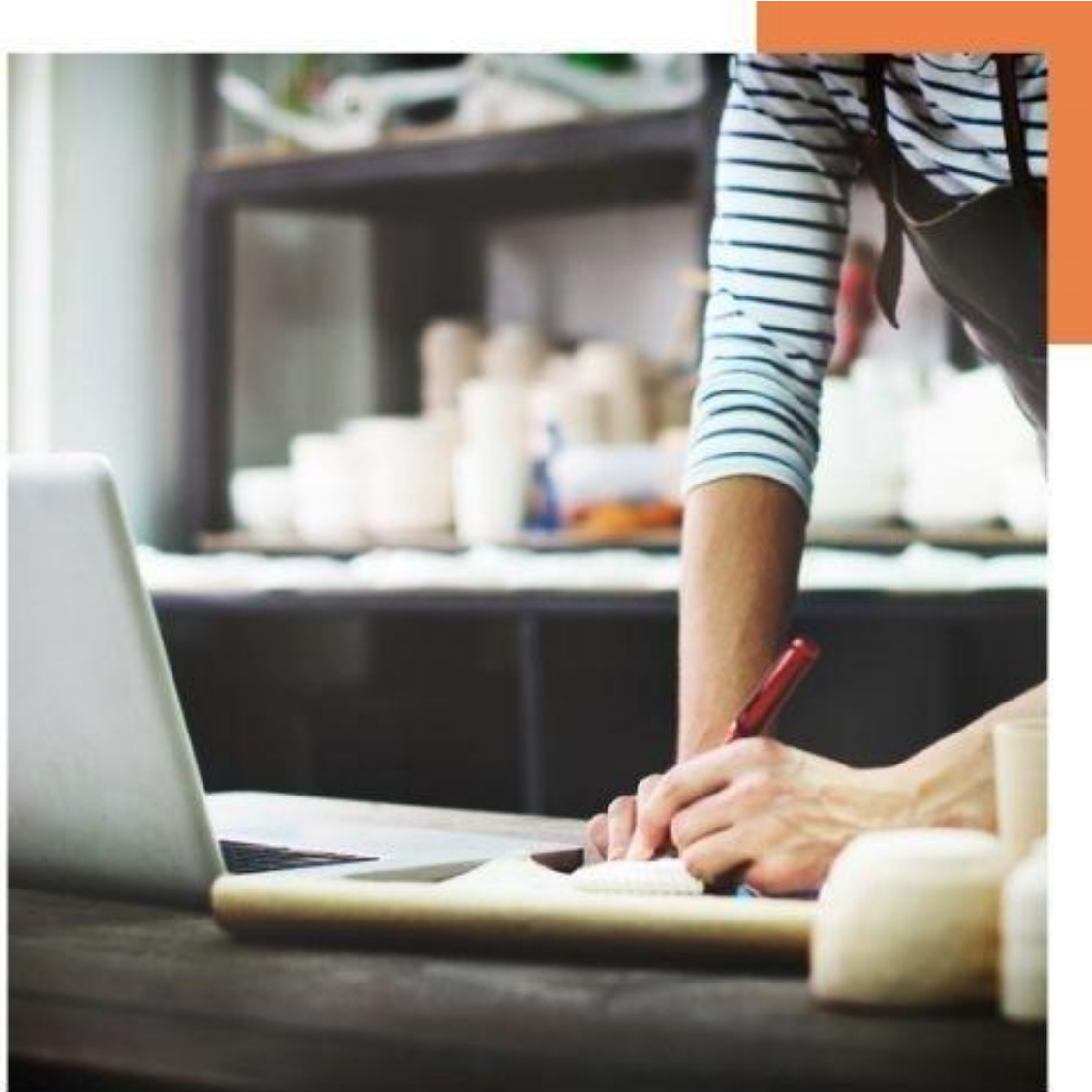


Tes CGV doivent être :

1. visibles,
2. intégrées à ton devis,
3. envoyées avant l'acceptation,
4. adaptées à ton activité.

💡 Si tu ne présentes pas tes CGV, tu acceptes celles du client.

NÉGOCIER FACE À UN CONTRAT IMPOSÉ

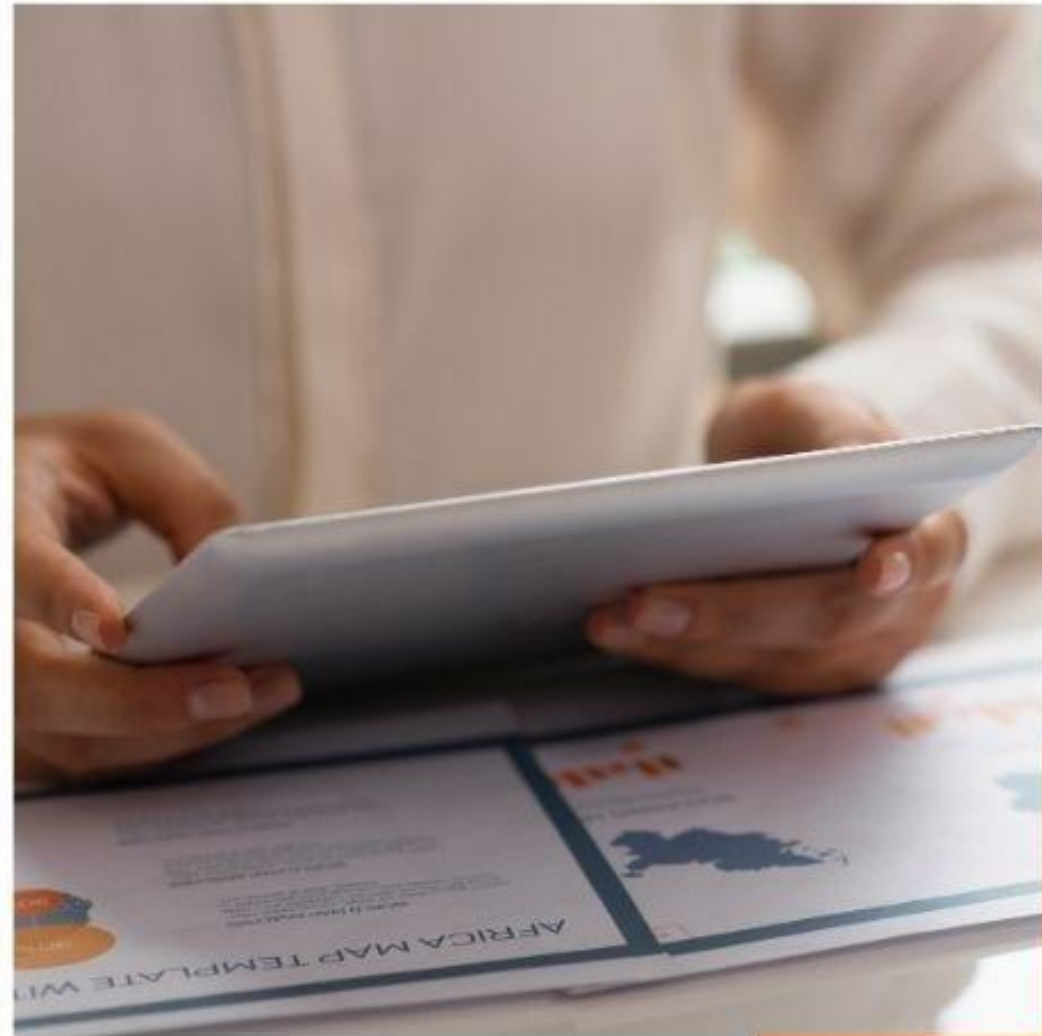


Tu peux (et tu dois) négocier :

1. la propriété intellectuelle,
2. les délais,
3. les pénalités,
4. la confidentialité,
5. la résiliation,
6. la non-concurrence.

💡 Sinon tu acceptes les CGA du client.

DÉTECTER LES CLAUSES ABUSIVES



Attention aux clauses :

- ✗ de cession totale et illimitée des droits,
- ✗ de pénalités disproportionnées,
- ✗ de résiliation unilatérale sans préavis,
- ✗ de non-concurrence excessive,
- ✗ de reporting quotidien (risque URSSAF).

SIGNER UN NDA : LES POINTS DE VIGILANCE



Un NDA doit préciser :

- ce qui est confidentiel,
- la durée,
- les obligations,
- les exceptions,
- les sanctions.

V - RÉALISER LA MISSION & GÉRER LES ALÉAS

GÉRER LES RETARDS ET IMPAYÉS



Tu dois prévoir :

- un acompte,
- des pénalités,
- un échéancier,
- une procédure de relance.

RÉAGIR À UN LITIGE



Tu dois :

- Vérifier le contrat
- Documenter les échanges
- Proposer une solution
- Activer la médiation
- Faire intervenir 1M50 AVOCAT (si nécessaire)

METTRE FIN À UNE MISSION PROPREMENT



Tu dois :

- respecter le préavis,
- transférer les fichiers,
- clôturer les accès,
- facturer le travail réalisé.

VI - COLLABORER AVEC D'AUTRES FREELANCES

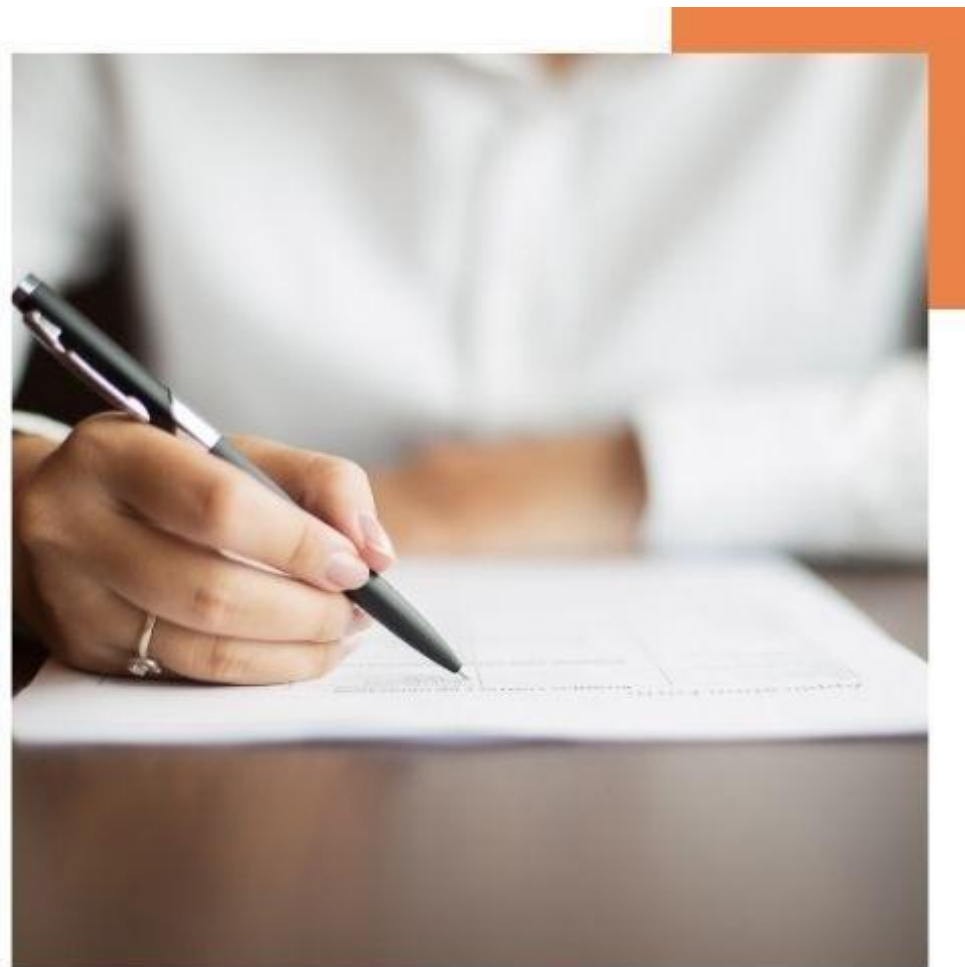
SOUS-TRAITANCE ENTRE FREELANCES



Tu dois prévoir :

- la confidentialité,
- la propriété intellectuelle,
- la rémunération,
- la responsabilité.

APPORT D'AFFAIRES



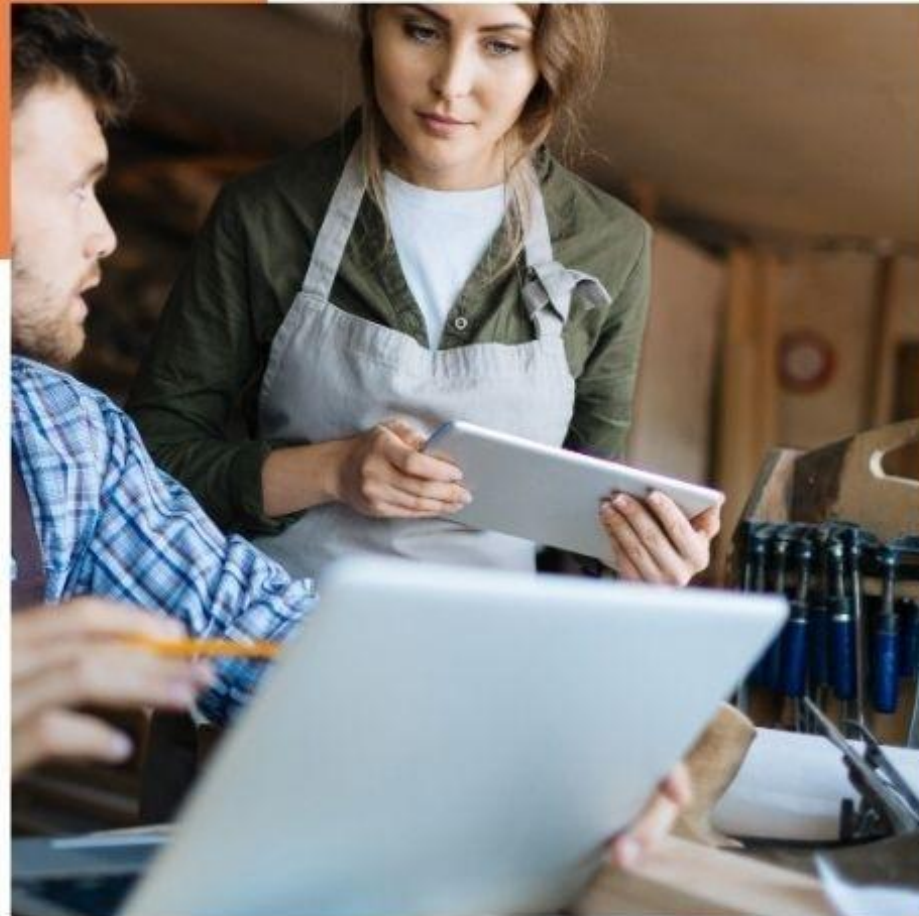
Tu dois préciser :

- le montant,
- les conditions,
- les exclusions,
- la durée.

CRÉER UN COLLECTIF FREELANCE

Tu dois préciser :

- gouvernance,
- répartition des missions,
- propriété intellectuelle,
- responsabilité,
- facturation.



VII - BONUS ACTIVITÉS SCALABLES

PROTÉGER UNE FORMATION, UN EBOOK, UN PROGRAMME

Tu dois :

- protéger ton contenu,
- prévoir une licence d'utilisation,
- interdire la revente,
- encadrer l'accès.



AFFILIATION & PARTENARIATS

Tu dois prévoir :

- les commissions,
- les obligations,
- les droits d'utilisation,
- la durée.



PROTECTION DES CONTENUS DIGITAUX

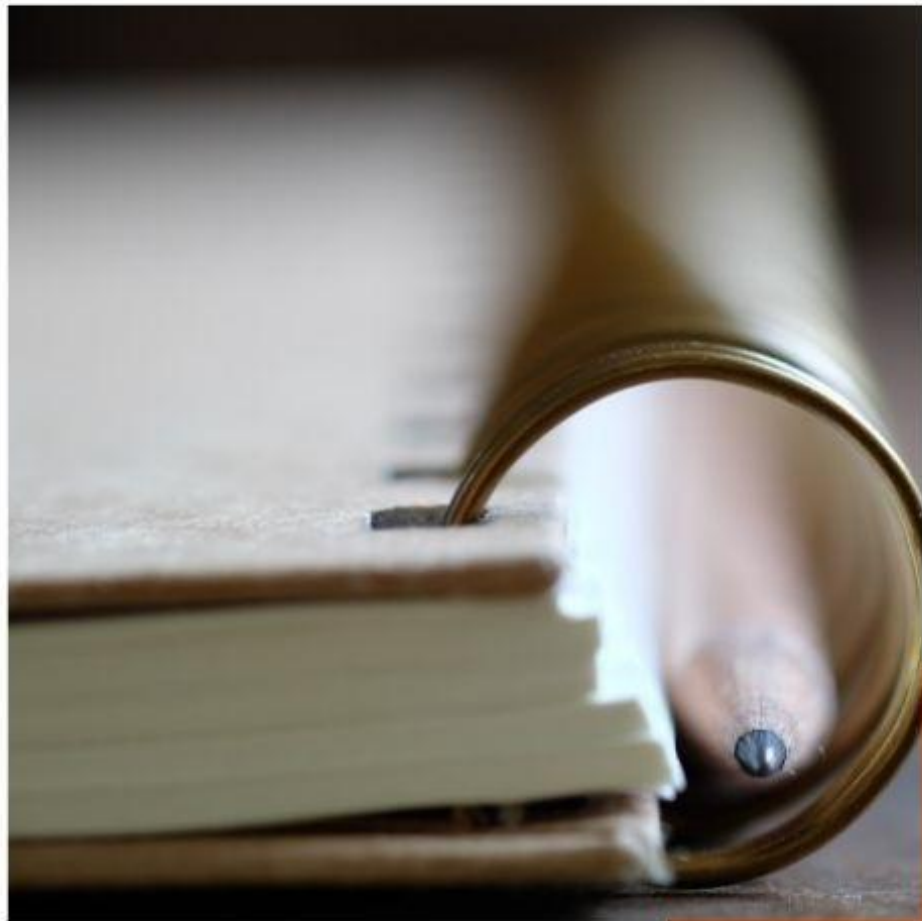


Tu dois prévoir :

- droit d'auteur
- mentions légales
- CGV
- politique de confidentialité
- protection contre la copie

IX - ANNEXES

ANNEXES



- Checklists
- Modèles de clauses
- FAQ
- Glossaire
- Ressources utiles
- Contacts 1M50 AVOCAT

CHECKLIST : AVANT D'ACCEPTER UNE MISSION

✓ CE QUE TU DOIS VÉRIFIER AVANT DE DIRE OUI



- Le périmètre de la mission est clair
- Les livrables sont définis
- Le délai est réaliste
- Le budget est validé
- Les conditions de paiement sont écrites
- Tu as présenté tes CGV
- Tu as vérifié les CGA du client
- Tu as identifié les risques (techniques, PI, dépendance...)
- Tu as demandé un acompte
- Tu as vérifié si une cession de droits est nécessaire

CHECKLIST : TON CONTRAT FREELANCE

✓ LES CLAUSES INDISPENSABLES



- Identité des parties
- Objet de la mission
- Périmètre détaillé
- Livrables
- Délais
- Rémunération
- Modalités de paiement
- Propriété intellectuelle
- Confidentialité
- Résiliation
- Litiges / médiation
- Annexes (devis, planning, livrables)

CHECKLIST : PROTÉGER TES CRÉATIONS

✓ LES CLAUSES INDISPENSABLES

✓ Avant la mission

- Clause de PI signée
- Type de cession défini
- Durée / territoire / supports précisés
- Usage autorisé / usage interdit

✓ Après la mission

- Preuves de création conservées
- Fichiers sources protégés
- Portfolio mis à jour
- Références clients validées



MODÈLE : CLAUSE DE PÉRIMÈTRE DE MISSION

✓ EXEMPLE DE FORMULATION



« Le Prestataire s'engage à réaliser la mission suivante :
[décrire précisément la prestation].

Les livrables attendus sont : [liste].

Sont exclus de la mission : [liste].

Toute demande supplémentaire fera l'objet d'un devis
complémentaire. »

MODÈLE : CLAUSE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

✓ EXEMPLE DE FORMULATION



« Le Prestataire reste titulaire des droits d'auteur sur les créations réalisées dans le cadre de la mission.

Le Client bénéficie d'une cession des droits patrimoniaux suivante :

[droits cédés],
pour une durée de [X],
sur le territoire [X],
pour les supports suivants : [X].

La cession prend effet au paiement intégral de la facture. »

MODÈLE : CLAUSE DE RÉSILIATION

✓ EXEMPLE DE FORMULATION



« Chaque partie peut mettre fin au contrat moyennant un préavis de [X jours].

En cas de faute grave, la résiliation peut intervenir sans préavis.

Le Prestataire facture les travaux réalisés jusqu'à la date effective de résiliation. »

FAQ : LES QUESTIONS QUE TOUS LES FREELANCES SE POSENT



? EST-CE QUE JE PEUX TRAVAILLER SANS CONTRAT ?
TECHNIQUEMENT OUI, JURIDIQUEMENT NON. TU T'EXPOSES À DES LITIGES.

? LE CLIENT PEUT-IL UTILISER MES CRÉATIONS SANS CESSION ?
NON. SANS CESSION ÉCRITE, TU RESTES PROPRIÉTAIRE.

? PUIS-JE DEMANDER UN ACOMPTE ?
OUI, ET TU DEVRAIS. 30 À 50 % EST COURANT.

? PUIS-JE REFUSER LES CGA DU CLIENT ?
OUI. TU PEUX NÉGOCIER OU PROPOSER TES CGV.

? COMMENT ÉVITER LES IMPAYÉS ?
ACOMPTE + ÉCHÉANCIER + PÉNALITÉS + RELANCES STRUCTURÉES

? PUIS-JE UTILISER LES CRÉATIONS DU CLIENT DANS MON PORTFOLIO ?
SEULEMENT SI LA CESSION LE PERMET OU SI TU AS UNE AUTORISATION.

GLOSSAIRE

CESSION DE DROITS

TRANSFERT DES DROITS D'AUTEUR DU FREELANCE VERS LE CLIENT.

LICENCE

AUTORISATION D'UTILISER UNE CRÉATION SANS TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ.

CGV

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE.

CGA

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT (SOUVENT IMPOSÉES PAR LES CLIENTS).

REQUALIFICATION

QUAND UN FREELANCE EST CONSIDÉRÉ COMME SALARIÉ PAR L'URSSAF.

NDA

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ.

FORCE MAJEURE

ÉVÉNEMENT IMPRÉVISIBLE EMPÊCHANT L'EXÉCUTION DU CONTRAT.

RESSOURCES UTILES

Ressources officielles

- INPI : dépôt de marque
- CNIL : RGPD & données personnelles
- Service Public : obligations légales
- URSSAF : statut freelance
- ARPP : règles publicitaires



EN SAVOIR +

 **Retrouve des articles pratiques, des analyses juridiques et des conseils pour sécuriser ton activité :**

 **<https://1m50avocat.fr/blog>**

 **Rejoins un webinaire pour découvrir d'autres bonnes pratiques !**

 **Contacte 1M50 AVOCAT pour un accompagnement !**

CE GUIDE T'A ÉTÉ UTILE ?

Merci d'avoir parcouru ce guide.

**S'il t'a aidé à mieux comprendre tes droits,
sécuriser ton activité ou clarifier tes contrats,
tu peux m'aider à ton tour à soutenir ce travail.**

**Ton retour compte énormément.
Il aide d'autres freelances à trouver une information fiable et un
accompagnement juridique accessible.**

LAISSE UN AVIS GOOGLE

TU VEUX PARTAGER CE GUIDE ?

Tu peux partager ce guide :

- à ton réseau freelance,
- dans une communauté,
- à un ami indépendant,
- à un entrepreneur qui démarre.

Chaque partage contribue à diffuser une culture juridique saine et accessible.

Mentionne 1M50 AVOCAT si tu en parles

**Tu peux citer : 1M50 AVOCAT – Marjorie Lacante,
Avocate en droit des affaires & propriété intellectuelle.**

Merci pour ton soutien. Il fait vraiment la différence.

REMERCIEMENTS

Ce guide a été enrichi grâce aux retours, questions, expériences et situations réelles de nombreux freelances, entrepreneurs et indépendants.

Merci à toutes celles et ceux qui ont :

- **partagé leurs problématiques,**
- **raconté leurs expériences,**
- **posé des questions essentielles,**
- **relu, commenté ou testé des contenus,**
- **contribué à rendre ce guide plus clair, plus utile et plus concret.**

Ce guide est le fruit d'un travail collectif.

Merci pour votre confiance.

1M50 AVOCAT : CABINET À MISSION

1M50 AVOCAT est un cabinet d'affaires engagé auprès des freelances, des indépendants, des TPE-PME, des créateurs, des innovateurs.

 **sa mission** : Rendre le droit accessible, clair et utile pour celles et ceux qui entreprennent.

sa raison d'être :

- Mettre l'excellence juridique au service de l'innovation responsable, et du développement durable des entreprises, en protégeant leurs créations, en sécurisant leurs activités, et en favorisant un accès éthique et éclairé du droit.
- Rendre le droit intelligible et accessible au plus grand nombre, et contribuer à l'équilibre d'un écosystème durable et responsable.
- Contribuer à la construction et au succès des projets des entrepreneurs innovants ayant un impact sur la société, avec un droit des affaires et de la propriété intellectuelle clair et accessible.

 **Nos engagements**

- vulgariser sans simplifier à l'excès,
- sécuriser sans complexifier,
- accompagner sans juger,
- protéger la valeur créée,
- anticiper les risques,
- soutenir la croissance des indépendants et des petites structures.

 **Notre vision** : Le droit n'est pas un frein. C'est un levier de confiance, de professionnalisation et de développement.



Tu veux sécuriser ton activité
freelance ?
1M50 AVOCAT t'accompagne.

BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT ?

MARJORIE LACANTE

AVOCATE AU BARREAU DE LILLE



 06 81 56 44 55

 contact@1m50avocat.fr

 <https://1m50avocat.fr/>

 Tourcoing

DROIT DES AFFAIRES, PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET CONFORMITÉ